

Modèle du procès-verbal de prise d'échantillons visé à l'article R.92.

PROCES-VERBAL

L'an deux mille, le du mois de
à heures, je soussigné
..... (fonction)
me suis rendu à (adresse complète)

Prélèvement d'échantillons :

1° J'ai prélevé à heures échantillons
numérotés conditionnement volume (description,
croquis éventuel).

2° J'ai effectué les autres opérations suivantes (mesures sur plans, ajout de réactifs...)
.....

3° Les récipients ont été fermés, étiquetés et présentés au paraphe de l'exploitant ou de l'auteur présumé de l'infraction, et scellés.

4° Remarques éventuelles

5° En foi de quoi, j'ai dressé le présent procès-verbal pour valoir ce que de droit, l'exploitant ou l'auteur présumé de l'infraction a/n'a pas paraphé les échantillons prélevés.

Signature de l'agent

6° J'ai remis un échantillon à M./Mme
OU

J'ai expédié ou remis les échantillons le à heures, au
laboratoire (dénomination et adresse)

7° J'ai informé après la prise d'échantillons M./Mme
..... que la partie des

échantillons destinée à une contre-analyse éventuelle se trouvera à la disposition du
..... au

de heures à heures à l'adresse suivante
.....

Signature de l'agent

Vu pour être annexé à la partie réglementaire du Livre I^{er} du Code de l'Environnement.

Namur, le 5 décembre 2008.

Le Ministre-Président,
R. DEMOTTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme,
B. LUTGEN

Cette annexe a été insérée par l'AGW du 27 janvier 2009, art. 1^{er}.